



2021

Rapport d'activités

CODEF

Rapport d'activités



Sommaire

Edito	4
Focus	6
INONDATIONS	9
COVID-19	10
ACCORD DU NON-MARCHAND EN WALLONIE	12
ACCORD DU NON-MARCHAND EN FWB	12
RÉFORME APE	13
RÉFORME ACS	14
FINANCEMENTS EUROPÉENS	15
Représentation sectorielle	16
SECTEUR DE L'INTÉGRATION	18
SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE	20
SECTEUR DES TITRES-SERVICES	22
SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE	24
SECTEUR DU HANDICAP	26
Activités de base	16
MAINTIEN ET CONTINUITÉ DES SERVICES ET DES MISSIONS	18
PROJETS INNOVANTS	24
Opérationnalisation	32
MAPPING DE L'ORGANISATION	34
EQUIPE	36
FORMATION DU PERSONNEL	24
INSTANCES	38
MEMBRES	44
SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DES ACTIONS 2021	48
Perspectives 2022	58
PROJETS ET MISSIONS DE BASE	60
PROJETS INNOVANTS À DÉVELOPPER	64

Edito



La CODEF (Coordination et défense des services sociaux et culturels), dite la Fédération, représente un grand nombre de très petites, petites et moyennes associations sur tout le territoire de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale. En tant qu'organe représentatif, elle a pour mission de rendre des avis et d'éclairer les différents cabinets, administrations et en tous lieux de concertation qui concernent ses membres.

Complémentairement, elle organise des groupes consultatifs, des formations et des services, met en place de nombreux outils pour l'ensemble des membres, vulgarise les textes législatifs pour aider au bon fonctionnement des structures et permettre à ces dernières d'alléger leur gestion pour se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire leurs publics cibles : les citoyens, les bénéficiaires, les usagers, ...

Comme 2020, 2021 a été une année très particulière, marquée par la crise relative au COVID-19, les inondations et de nombreux dossiers pour le secteur tels que les Accords du non-marchand, la réforme APE, le lancement de nouveaux services, une digitalisation accrue, la mise en conformité des ASBL pour donner suite au CSA, l'organisation de la vaccination dans certains secteurs, etc.

La Fédération a été monopolisée par tous ces dossiers en interne comme en externe... Associée aux discussions au sein du secteur et des sous-secteurs ainsi que dans les différentes instances de négociations et de discussions relatives à ces dossiers, il a fallu plus que jamais se mettre au service des membres en communiquant les informations et en mettant en place des soutiens permettant de les aider à faire face une année de plus à cette crise.

C'est dans les pires moments que le secteur associatif se rappelle au bon souvenir de ce pour quoi il est là. Il assure ses responsabilités et veille à maintenir ses missions coûte que coûte ! La Fédération se veut à la hauteur de ceux qu'elle représente.



La Fédération a dû s'adapter en développant et en accroissant ses outils digitaux au vu des urgences et besoins afin de relayer les informations et les outils en flux tendu. Toutefois, l'humain est et reste au centre de nos valeurs et nos missions.

Les contacts réguliers avec les représentants de nos membres se sont accrus via de nouveaux outils. Les rencontres en présentiel ont également repris lorsque cela a été possible et nécessaire. L'équipe s'est aussi agrandie au regard de la charge de travail liée aux dossiers à traiter et aux besoins croissants des membres.

Pour tout cela et d'autant plus, nous remercions vivement tous celles et ceux qui depuis maintenant près de deux ans se sont mobilisés quasi sans discontinuer dans des conditions parfois difficiles.

L'équipe a pu s'appuyer sur un soutien indéfectible de son Organe d'administration et son Assemblée générale pour relever les défis qui ont traversé les secteurs.

On aurait pu craindre que ces crises et ces dossiers ô combien importants éclipsent le soutien aux membres et les dossiers dits « courants » au sein de la Fédération. Cela n'a pas été le cas même si parfois ils ont pris un peu de retard. Ils ont fait l'objet de la plus grande attention parce que la Fédération est à l'image de ses membres : combative et pouvant surmonter les difficultés sans se mettre de limite pour être au service de ceux qui en ont besoin.

La CODEF vous invite à la suivre et à découvrir toutes les actions qui ont été menées tambour battant. Elle vous souhaite une belle découverte !

FOCUS



- 1 | Inondations
- 2 | COVID-19
- 3 | Accords du non-marchand en Wallonie et à Bruxelles
- 4 | Accord du non-marchand en FWB
- 5 | Réforme APE
- 6 | Réforme ACS
- 7 | Financements européens



Inondations |

Les inondations survenues mi-juillet 2021 en Wallonie ont touché beaucoup de communes... De nombreuses personnes ont été impactées par les eaux : des associations, des travailleurs, des bénéficiaires, des usagers, des citoyens. Cet événement restera dans les mémoires tant par les images chaotiques des inondations que par les zones de désolation et de consternation qui leur ont succédé.

Il est essentiel de souligner l'énorme élan de solidarité de toute la population, d'Ostende à Arlon, qui est né de cette catastrophe. Tous les bénévoles venus apporter leur soutien aux sinistrés ont été une aide précieuse sur le terrain. De nombreuses associations se sont également mobilisées pour soutenir les personnes touchées par les inondations.

De même, l'aide publique s'est organisée et la population peut aussi compter sur les services des différentes villes et villages, les CPAS, les services provinciaux et régionaux, la protection civile, l'armée et la Croix-Rouge pour les accompagner dans ces moments difficiles.

Durant l'été 2021, la CODEF a réalisé une édition spéciale de son CODEF Info afin d'apporter un maximum d'éclaircissements sur toutes les possibilités d'aides que pouvaient recevoir les sinistrés ainsi que les différentes démarches à effectuer (déblayer les déchets, gérer les assurances, constituer des dossiers, recevoir de l'aide alimentaire, faire appel au fonds des calamités, ...).

Par ailleurs, la CODEF a négocié des soutiens financiers pour certains secteurs très impactés.

COVID-19

La pandémie liée au COVID-19 a mené le Gouvernement fédéral puis le Gouvernement régional ainsi que les provinces et communes à prendre des mesures drastiques depuis mars 2020 afin d'endiguer la propagation du virus. Confinement/déconfinement, télétravail généralisé, règles d'hygiène et de sécurité (distanciation, masque, gel hydroalcoolique), tels ont été le quotidien de nos membres durant toute l'année 2021...

L'organisation du travail au sein de la CODEF a été opérationnalisée rapidement en tenant compte de l'expérience vécue par l'équipe en 2020. Au regard de l'actualité, elle a pu se réorganiser afin de permettre une continuité de l'activité et une réactivité quant aux mesures prises par les gouvernements et institutions, et ce, malgré les circonstances.

L'équipe s'est investie dans l'appropriation des techniques informatiques utiles au télétravail et au maintien d'une communication indispensable à ses missions.

L'ensemble de l'équipe a poursuivi ses activités majoritairement en télétravail pendant le premier semestre 2021. Des tournantes au bureau ont été organisées par cluster (service), sur base volontaire, toujours dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité. Du matériel complémentaire a été distribué (sanitaire et technique), la visioconférence a été privilégiée avec les membres, l'équipe et les différents partenaires.

L'équipe, en interne, a communiqué par téléphone, par e-mail et par visioconférence. Des réunions virtuelles ont été organisées quotidiennement en fonction des projets ainsi qu'avec toute l'équipe plusieurs fois par semaine. Les documents de travail sont partagés par e-mail ou via l'intranet.

La coordinatrice générale est restée en contact permanent avec les unes et les autres. Les tâches habituelles et leur répartition au sein de l'équipe sont restées inchangées.

Depuis le second semestre 2021, le retour au bureau s'est fait plus régulièrement (3x par semaine) afin d'assurer la cohésion de l'équipe et de veiller au bien-être psychosocial des travailleurs.

Durant toute l'année, la CODEF a poursuivi son rôle de représentation auprès de ses membres. La fédération est notamment restée en contact avec les cabinets ministériels et avec les administrations. Les présidents des gouvernements ainsi que les députés de la majorité et de l'opposition ont également été sensibilisés aux problématiques rencontrées par nos membres. L'objectif a été de partager des états des lieux sectoriels ou intersectoriels et de faire des propositions constructives sur base des réalités dans les associations.

La CODEF a très vite réagi sur les mesures sanitaires et financières successives afin de fournir un maximum d'outils aux associations pour qu'elles puissent faire face à cette situation inédite.

Accords du non-marchand en Wallonie et à Bruxelles

La CODEF s'est beaucoup impliquée dans le cadre des accords du non-marchand, et ce, tant au travers de la concertation intersectorielle via l'UNIPSO et BRUXEO qu'au niveau sectoriel avec les partenaires sociaux.

L'équipe de la CODEF a également participé à de nombreuses réunions d'opérationnalisation des accords via les commissions paritaires et les rencontres avec les administrations et les différents cabinets concernés par le périmètre des accords.

Des informations ont été régulièrement transmises aux membres en fonction de l'avancée des négociations

aux niveaux intersectoriel et sectoriel (CP 318.01, 329.02, 332) par le biais de nos canaux de communication habituels (newsletter, veille juridique, actualité politique, groupes de travail, séances d'information, ...).

Les membres ont également été régulièrement consultés sur les différentes mesures, des cadastres ont été réalisés et des outils ont été créés pour vérifier la faisabilité des mesures au regard des budgets affectés dans chaque secteur.

En moyenne, les accords du non-marchand ont fait l'objet de 2 à 3 réunions par semaine en 2021.



La CODEF s'est particulièrement investie dans les travaux de l'Accord non-marchand wallon 2021-2024.

Accord du non-marchand en FWB

Pour rappel, en Fédération Wallonie-Bruxelles, les premières réunions relatives à l'Accord du non-marchand ont eu lieu fin décembre 2020.

Les discussions ont débuté au niveau intersectoriel entre les représentants des fédérations (membres de UNIPSO), les syndicats et le Gouvernement.

Pour 2021, un premier budget de 8 millions € (attribué de manière pérenne) est annoncé et réparti entre les ministres Bénédicte Linard et Valérie Glatigny pour leurs secteurs (aide à la jeunesse et petite enfance).

Dans le courant de l'année 2021, ce montant s'est vu augmenter à 13 millions € qui ont pour vocation d'augmenter tous les barèmes de la CP 332 à 101% au regard de la CP 330 et le solde restant serait réaffecté également aux salaires des « puériculteurs-trices » dans le but d'harmoniser les barèmes des 3 secteurs suivants : CP 319-329-332.

Depuis l'entrée en négociation au niveau intersectoriel et dans le courant de l'année 2021, la CODEF a participé aux nombreux Groupes de travail et Organes d'administration organisés au sein de l'UNIPSO traitant de ce dossier.

Réforme APE

Dans la continuité de l'année 2020, la CODEF a activement participé aux discussions et travaux menés dans le cadre de la réforme APE.

La CODEF s'est d'abord investie dans les groupes de travail « Emploi-formation » organisés mensuellement par l'UNI-PSO. Les textes législatifs ont été analysés au rythme de leur parcours législatif et des positions ont pu être construites et défendues ensuite par l'UNI-PSO auprès du Cabinet de la Ministre de l'Emploi.

Conjointement, la CODEF a informé ses membres sur les avancées dans ce dossier. Sur le site internet de la CODEF, une page spécifique sur la réforme APE a été créée puis mise à jour périodiquement. Toutes les sources et supports y sont rassemblés (textes législatifs, travaux parlementaires, note d'informations, vidéos et présentations des différents webinaires, communiqués de presse, ...).

La CODEF a centralisé et relayé les préoccupations de ses membres. Spécifiquement, la CODEF a interpellé directement le Cabinet de la Ministre de l'Emploi afin de partager les appréhensions de certains de ses services sur le vide juridique existant dans la réforme lors d'un transfert d'activités vers une autre entité juridique. Des échanges se sont tenus entre la CODEF et le Cabinet et une disposition a été introduite lors du passage du projet d'arrêté en deuxième lecture au Gouvernement.

Afin d'appréhender au mieux ce changement et la spécificité de certains secteurs, la CODEF a également, en partenariat avec d'autres fédérations, organisé une séance d'information sur la réforme APE à destination des associations du secteur de l'enfance et de la petite enfance. Le Cabinet de la Ministre de l'Emploi, le FOREM, et l'ONE ont participé et 106 personnes y ont assisté.

Réforme ACS

La déclaration de politique générale du Gouvernement bruxellois couvrant la législature 2019-2024 faisait notamment état d'une volonté de poursuivre « les réformes initiées en matière d'aide à l'emploi ».

Le Ministre de l'Emploi Bernard Clerfayt entendait poursuivre la réforme « ACS loi-programme » afin de correspondre davantage à la réalité et à la réglementation européenne en matière d'aides d'État.

La réforme des ACS qui a subi un certain retard suite à la crise du

COVID-19 aurait finalement été reportée à la législature prochaine.

Néanmoins, la CODEF reste présente aux GT Emploi et ACS mis en place par BRUXEO.

Ces rencontres ont pour but de continuer à préparer au mieux cette réforme en s'assurant qu'elle réponde aux attentes, à savoir : renforcer la simplification administrative, garantir l'évolution des financements (indexation et ancienneté) et éviter tout décalage entre les communautés et les régions (en termes de conditions de travail notamment).

Financements européens

La nouvelle programmation 2021-2027 du Fonds social européen, renommé FSE+, est en cours de lancement au niveau de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La CODEF suit attentivement les actualités liées à ce fonds, notamment en participant aux discussions du Groupe EU organisé par l'UNIPSO.

La CODEF tient à informer ses membres de l'existence de ce fonds et de l'opportunité qu'il représente pour les structures du secteur à profit social désireuses de porter des projets qui mettent en œuvre le socle européen des droits sociaux, permettant ainsi d'avancer vers une Europe plus sociale. Dans cet objectif, la CODEF contacte régulièrement ses membres afin de leur faire part des actualités liées au FSE+ et de l'état d'avancement de la programmation 2021-2027. Les juristes de la CODEF ont également présenté le FSE+ lors de la tenue d'un groupe de travail « actualités juridiques et politiques ».

La CODEF s'est portée volontaire pour servir d'intermédiaire entre ses membres et d'autres fédérations qui souhaitent porter un portefeuille dans le cadre de la programmation FSE+ 2021-2027. La CODEF a sondé ses membres afin de leur expliquer le fonctionnement du fonds et de déterminer si l'un de leurs projets pouvait être proposé dans le cadre d'un portefeuille envisagé par les fédérations concernées. Les membres intéressés ont ensuite été mis en contact avec les fédérations et la procédure de sélection de projets en vue de la création d'un portefeuille est en cours.

Par ailleurs, la CODEF a été interpellée à plusieurs reprises par ses membres à propos des problèmes

de financements que présente la transition entre la programmation 2014-2020 et la programmation 2021-2027.

La CODEF met tout en œuvre pour trouver des solutions satisfaisantes pour ses membres, notamment par la participation au Groupe EU de l'UNIPSO. Dans le cadre de ces réunions trimestrielles qui permettent aux fédérations membres de l'UNIPSO de s'informer et de discuter autour de diverses questions européennes, un groupe technique a été mis en place. Sont ainsi invités aux réunions différents opérateurs, dont plusieurs membres de la CODEF, qui acceptent de partager leur expérience de la programmation FSE 2014-2020.

REPRÉSENTATION SECTORIELLE



- 1 | Secteur de l'intégration
- 2 | Secteur de l'aide à domicile
- 3 | Secteur des titres-services
- 4 | Secteur de la petite enfance
- 5 | Secteur du handicap



La CODEF s'est particulièrement investie dans les travaux de l'Accord non-marchand wallon 2021-2024 pour ce secteur.

| Secteur de l'intégration

La CODEF a participé aux discussions et travaux menés par le secteur qui regroupe les fédérations sectorielles, des fédérations patronales et les centres régionaux d'intégration. Elle a continué à collaborer sur le cadre de financement du secteur, l'évolution du cadre décretaal et réglementaire, l'implémentation de l'axe interculturelité, ainsi que sur le guide des dépenses éligibles. Plusieurs notes et contributions ont été communiquées au Cabinet de la Ministre de l'Action sociale en juin 2021.

La CODEF a également participé au groupe de travail sur l'Appel à projet « Initiatives locales d'intégration » 2022-2023 avec le SPW et le Cabinet de la Ministre de l'Action sociale avec trois autres représentants du secteur.

Parallèlement, la CODEF s'est particulièrement investie dans

les travaux de l'Accord non-marchand wallon 2021-2024 pour ce secteur.

Plusieurs réunions se sont tenues entre les 3 fédérations patronales représentantes du secteur afin de travailler sur le périmètre et les mesures. Trois consultations ont été réalisées durant l'année 2021 : début mars, fin mars, octobre.

Les données récoltées constitueront une base de travail pour l'adoption de nouvelles mesures dans le cadre de l'accord pour le secteur. Dans le cadre des négociations de l'Accord non-marchand wallon, la CODEF a réalisé un cadastre de tout le secteur ILI permettant de revaloriser les rémunérations.

Enfin, la CODEF a bien entendu relayé à tous ses membres relevant de l'intégration des personnes d'origine étrangère l'appel à projet sorti lors du dernier trimestre 2021.

Secteur de l'aide à domicile

La CODEF est investie dans le secteur de l'aide à domicile agréé et subventionné (SAFA) et dans le secteur de l'aide à domicile non agréé et partiellement subventionné par la mesure APE.

2021 a été une année extrêmement énergivore pour ce secteur qui a dû traverser la crise COVID tout en restant en pleine activité. Dès lors, la CODEF a dû s'investir à hauteur des défis qui ont traversés le secteur.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec le Cabinet de la Ministre de tutelle, l'AViQ et l'Interfédération. Cette dernière est composée des 5 fédérations du secteur dont la CODEF.

D'autre part, l'Accord du non-marchand wallon a conduit à de nombreuses réunions au sein des instances de l'AViQ, du Cabinet, de l'UNIPSO et en commission paritaire 318.01.

Différentes thématiques transversales ont fait l'objet de discussions et de négociations : Plan de relance au niveau wallon pour les métiers de la première ligne, l'Accord du non-marchand wallon aux niveaux intersectoriel et sectoriel, le diagnostic des métiers de l'aide à domicile et la question du manque d'attractivité des métiers, la création de la CP 343 en remplacement de la CP318, etc.

De nombreuses discussions ont été menées et de nouvelles CCT (convention collective de travail) ont été signées au sein de la commission paritaire 318.01 : prime de fin d'année, prime syndicale, prime exceptionnelle, indexation des rémunérations pour le secteur, congé éducation payé, mesures de fin de carrière, nouveaux barèmes, ...

Deux réunions par mois sont également organisées entre le Cabinet de la Ministre du Bien-être et de la Santé, l'AViQ et les fédérations pour discuter des enjeux organisationnels et financiers du secteur.

Une fois par mois ou plus si nécessaire, l'Interfédération se réunit pour prendre des positions communes face à ses interlocuteurs et aux dossiers prioritaires. Cette méthode de travail permet au secteur

de se positionner conjointement et solidairement. C'est ainsi qu'elle parvient à faire bouger les lignes dans de nombreux dossiers sectoriels.

A côté de ces lieux de négociation, la CODEF siège également au sein de l'AsSAF (Association des services d'aide aux familles et aux aînés) où elle a 4 mandats au Conseil d'administration. Durant 2021, l'AsSAF s'est notamment consacrée à la mise en place d'une vaste campagne de communication visant à valoriser les métiers d'assistant social, d'aide familial, d'aide ménager social et de garde à domicile. Elle sera lancée au printemps 2022.

Au sein du SFMQ en Fédération Wallonie-Bruxelles, les travaux concernant les profils métiers de l'aide à domicile se sont également poursuivis. Les travaux continueront en 2022.

En parallèle, la CODEF organise des réunions et des rencontres avec les membres du secteur pour les informer du suivi donné aux dossiers mais également pour les entendre sur leurs réalités de terrain. Ces réunions permettent alors de pouvoir faire remonter les positions au sein des différents lieux de décision et de concertation.

Secteur des titres-services

La CODEF est la seule fédération à représenter conjointement des ASBL (TS, SAFA et aides à domicile subventionnées par la Région wallonne. Cette connaissance transversale lui permet de veiller à la représentation de tous, et ce, tout en veillant aux intérêts des spécificités des uns et des autres.

Le Gouvernement de Wallonie a pour projet de modifier la législation relative aux titres-services. La Commission Emploi Formation Education du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie a rendu des avis sur les deux textes en projet, à savoir : l'avant-projet de décret modifiant la loi du 20 juillet 2001 visant à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité et le projet d'arrêté modifiant l'arrêté royal du 12 décembre 2001 concernant les titres-services de l'arrêté royal du 7 juin 2007 concernant le fonds de formation des titres-services.



La CODEF, en sa qualité de fédération membre de l'UNIPSO, a été invitée à partager ses observations sur ces textes afin de contribuer à l'avis définitif qui devait être rendu par le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie. La CODEF a ainsi remis des notes comprenant ses observations et questions à l'UNIPSO, qui n'a pas manqué de les relayer, afin de contribuer à une note commune au CESE-W.

Par la suite, la CODEF a suivi, par l'intermédiaire de l'UNIPSO, le processus de rédaction de cet avis, jusqu'à l'avis définitif, ne manquant pas de rappeler les aspects de ses observations considérés comme essentiels.

Certaines observations de la CODEF n'ayant pas pu être prises en compte par le CESE-W, la CODEF les a directement communiquées au Cabinet de la Ministre de l'Emploi.

La CODEF a également demandé au conseiller du Cabinet s'il était possible d'organiser une séance d'information et de présentation des nouveaux textes à destination de ses membres actifs dans le secteur des titres-services. Cette demande a été entendue par le conseiller et une séance d'information sera organisée durant le premier trimestre 2022.

Secteur de la petite enfance

La CODEF en tant que fédération patronale représentative du secteur reste toujours autant active et présente pour les membres de ce secteur, tant à travers ses actions de soutien que de sa représentativité.

Par ailleurs, soucieuse de mener à bien ses missions et d'informer aux mieux ses membres, la CODEF a mis en place :

- **Un webinaire « écochèque, présentation des 3 émetteurs d'écochèques ».**

À l'origine de cet événement, une prime de remerciement sous forme d'écochèques du Gouvernement de la Fédération-Wallonie-Bruxelles. En effet, en collaboration avec d'autres fédérations représentatives du secteur, nous avons sollicité la présence des 3 seuls prestataires de service en Belgique le temps d'un webinaire afin que chaque

émetteur présente son offre. Cette séance était ouverte à tous. Le but premier était de permettre aux pouvoirs organisateurs de remplir leurs obligations en matière de marché public de faible montant en les soulageant de cette charge administrative, sans compter les offres de prix plus avantageux en raison d'une demande commune.

- **Une séance d'information sur la réforme APE**

Elle a été mise en place en collaboration avec le Cabinet de la Ministre de l'Emploi, le Forem ainsi que de l'ONE et destinée à des associations du secteur de l'enfance et de la petite enfance. L'objectif était de les aider à appréhender ce changement avec une présentation du nouveau système des aides à l'emploi au regard également du co-financement Région wallonne - Fédération Wallonie-Bruxelles.

SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (SFMQ)

Dans le cadre de l'accueil de l'enfance et de la petite enfance, la Présidence de la Chambre des Métiers (Cham), en concertation avec la direction du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), a désigné la CODEF comme membre de la CoREF (Commission Référentiel Profil métier) pour le secteur de la « petite enfance ».

Durant les réunions de la CoREF, la CODEF a participé à la création d'un Profil métier "Accueillant d'enfants" dont la validation par tous les membres de la CoREF a été faite en date du 21 janvier 2020. Au mois de mars 2021, une réunion lançant les travaux en COPROFOR (Commission de Profil Formation) a eu lieu durant laquelle les membres de la CoREF sont intervenus afin d'apporter des précisions supplémentaires quant au nouveau profil "Accueillant d'enfants" qu'ils ont élaboré.

CONCERTATION EN RAISON DE LA CRISE COVID-19

Le secteur de l'enfance et de la petite enfance n'ayant pas été épargné par la crise liée à la pandémie, une concertation a également eu lieu en présence de Madame la Ministre ainsi que de tous les représentants de l'accueil extra-scolaire (ATL).

La CODEF a porté les constatations et problématiques du secteur et de ses membres au niveau du Cabinet en mettant en évidence les difficultés ainsi que les conséquences liées à la crise d'un point de vue organisationnel et financier.

Pour finir, le soutien et la présence étant les mots d'ordre durant cette crise, la CODEF n'a pas manqué d'informer régulièrement ses membres des discussions, des décisions et des mesures prises pour ce secteur, tant durant ces concertations qu'en dehors.

RÉFORME MILAC*

Suite à l'émoi qu'a suscité l'application de la réforme MILAC auprès du secteur, la CODEF a tenu à jouer son rôle d'organe de représentation permettant ainsi de faire entendre les difficultés mais aussi les points positifs auprès de Madame la Ministre Bénédicte Linard, en charge de la petite enfance.

Concrètement, 4 chantiers ont été ouverts :

- Les conditions d'autorisation ;
- Les conditions de subventionnement ;
- Les milieux d'accueil atypiques ;
- Les formations initiales.

Malheureusement, ces chantiers ont été mis à l'arrêt en raison de la crise sanitaire. Cela dit, une première concertation pour le chantier sur les formations initiales marquant la reprise des travaux et des concertations autour de la réforme MILAC a eu lieu en novembre 2021.

C'était l'occasion pour la CODEF de rappeler entre autre l'importance de garantir et de maintenir l'existant en évitant ainsi les effets pervers d'un retour en arrière. Les travailleurs qui répondaient aux exigences de formation hier doivent toujours avoir accès à la profession demain.

*Réforme des milieux d'accueil de la petite enfance. Décret voté début 2019 et mis en application en 2020.

| Secteur du handicap

Un refinancement de 7,213 millions € a été accordé par la Ministre en charge du secteur SAN (services agréés et non subventionnés du secteur du handicap) levant ainsi le moratoire du 31 décembre 2012 qui limitait l'accès des nouveaux services aux subsides. Cette subvention doit être répartie entre tous les services SAN. Dans ce cadre, un groupe de travail a été mis en place par l'AViQ et la Cabinet de la Ministre, pour analyser l'impact de ce financement sur le fonctionnement des institutions.

Il faut rappeler que les SAN sont agréés en tant que services organisant des activités pour des personnes en situation de handicap, laissant de ce fait une grande liberté sur le type d'activités organisées et sur l'articulation entre les besoins de terrain et les possibilités du service. Cette relative liberté oblige les services à mettre en place de l'ingénierie financière ou de la recherche d'autres subventions pour sécuriser les activités des structures. Ce nouveau financement, bien qu'espéré, impacte considérablement la gestion des structures au niveau micro. Il y a donc lieu de trouver des alternatives, des pistes n'ayant pas d'effet pervers sur les services. De fait, le financement doit rester une opportunité et

non un cadeau empoisonné qui déstructurerait l'équilibre financier de l'association. Ce financement représente un enjeu important pour tous ces services, notamment en matière de facturation aux bénéficiaires et donc, de budgétisation des nouveaux modèles de fonctionnement pour ces associations.

Dans le groupe de travail rassemblant les fédérations patronales, l'AViQ et le Cabinet, la CODEF a donc pu obtenir une place au côté de ses pairs. Pour représenter nos membres, Monsieur Ghislain Weickmans, administrateur et représentant du secteur handicap au sein de l'Organe d'administration de la CODEF, a été désigné.

Lors des 6 réunions organisées durant 2021 en visioconférence, la CODEF a défendu les intérêts de ses membres mais aussi organisé différentes rencontres d'information et de concertation avec les nouveaux services bénéficiaires du subside partiel. Certains de ces services qui n'étaient pas encore membres ont également rejoint la CODEF. Ce financement et la levée du moratoire impliquent des changements du Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS). Les travaux se poursuivent en 2022.

Activités de base

1 | **Maintien et continuité des services et des missions**

- Représentativité
- Accompagnement
- Service juridique
- Partenariats et marchés publics
- Formations

2 | **Projets innovants**

- Sensibilisation à l'accessibilité PMR
- Sensibilisation à l'environnement
- Kit digitalisation des ASBL
- Développement des outils de communication

1. Maintien et continuité des services et des missions

Représentativité

La Fédération représente, promeut et défend l'intérêt de ses membres auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux et siège dans différentes instances de consultation au niveau intersectoriel et sectoriel.

Ses positions au sein de l'échiquier de la concertation sociale et politique exigent de la CODEF de soutenir et de représenter ses membres dans le respect de leurs obligations d'employeurs.

La CODEF se positionne comme une fédération privilégiant la concertation et la consultation, et ce, quel que soit son interlocuteur, afin de mener des actions constructives pour les associations ainsi que pour leurs travailleurs, bénéficiaires et usagers.

Pour se faire, elle consulte ses membres via des groupes consultatifs, des sondages et des enquêtes :

- Plan cafétéria : quels avantages extra-légaux pour vos travailleurs ?
- La vaccination obligatoire
- Les besoins en compétences et en formations des ASBL au sein de l'UE
- Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations
- Les barèmes appliqués au sein des ILI
- Baromètre de la sécurité dans les entreprises : impact des mesures corona sur le stress et l'agressivité
- Etc.



Accompagnement

Forte de son expertise acquise au fil des années, la CODEF propose à ses membres un service pluridisciplinaire qui leur prodigue des conseils, des soutiens et un accompagnement réel en termes de gestion de l'association. Elle offre un soutien et une aide à la compréhension des législations et des circulaires, voire des procédures et conditions d'agrément et/ou d'appels à projets ainsi qu'une aide à la rédaction des dossiers (évaluation du degré de pertinence des dossiers).

Elle leur propose notamment :

- Des conseils en gestion des ressources humaines : description de fonctions, sélections et recrutements, évaluation du personnel, etc. ;
- Des conseils en gestion administrative : aides à l'emploi (APE, Maribel, ...), commissions paritaires, contrat de travail, connaissance de la législation du travail, etc. ;

- Un soutien et un suivi des dossiers d'agrément et de subventionnement au niveau des cabinets et des administrations mais aussi au niveau du Fonds social européen ;
- Des conseils en matière de bien-être, de protection et de prévention au travail ;
- Des conseils en matière de bonne gouvernance ;
- Un accompagnement des membres dans le cadre de rencontres entre les administrations et les cabinets ministériels ;
- Une mise en place de formations spécifiques (formations sur mesure) en interne dans certains secteurs et dans les ASBL ;
- Un soutien à la création de projets innovants et répondant à des besoins d'intérêt général et/ou à la collectivité.

Service juridique |

La CODEF propose à ses membres un service juridique qui leur prodigue des conseils en termes de gestion de structure juridique au sens large : constitution/fusion/dissolution, statuts, règlement d'ordre intérieur, contrat de travail, règlement de travail, l'organisation des instances, ...

Le service propose un appui important concernant la législation en droit social et les aides à l'emploi. Il accompagne les associations membres dans la compréhension des législations sectorielles, sur les obligations ou les cadres de financement.

Le rôle du service juridique peut aller au-delà des conseils lorsqu'un accompagnement et un soutien sur la durée est nécessaire.

La CODEF organise également un accompagnement juridique via des formations, des groupes de travail sur les actualités juridiques et politiques, des mises à disposition d'outils et un accompagnement individuel sur les thématiques suivantes :

- « **Le Code des sociétés et des associations et l'impact sur vos statuts** »
- « **La mise en conformité de votre ASBL avec le RGPD** »



Une nouvelle juriste a rejoint l'équipe en septembre 2021 afin de renforcer le service juridique de la CODEF.

Partenariats et marchés publics |

La CODEF a conclu diverses conventions cadres avec un secrétariat social, un service externe de prévention et protection au travail et un service de reclassement professionnel/outplacement pour permettre à l'ensemble de ses membres, sans contrainte ni obligation, d'obtenir une tarification considérablement avantageuse.

En parallèle, la CODEF propose une centrale d'achats à destination de ses membres. Le marché public en assurances réalisé dans le cadre de cette centrale permet aux membres qui y ont adhéré de réaliser des économies d'échelle non négligeables et de façon durable (sur 4 ans) tout en ayant une couverture étendue de leurs assurances.

En 2021, le service juridique de la CODEF a relancé les démarches pour la passation d'un nouveau marché public en assurances qui prendra cours au 1er janvier 2023. Pour l'accompagner dans ces travaux, la CODEF a choisi de faire appel à un consultant externe spécialisé tant dans la passation de marchés publics que dans le domaine des assurances.

Ces partenariats et marchés publics leur permettent d'utiliser les moyens dégagés directement pour le maintien et le développement de leurs activités.

On peut considérer que les membres qui adhèrent aux conventions cadres et marchés publics font en moyenne une économie de 5000€ par an.

Formations

La CODEF organise des formations spécifiques pour les cadres, dirigeants, administrateurs et volontaires de ses associations membres en mettant l'accent sur les particularités liées au secteur non-marchand. Ces formations répondent au souci de la CODEF de professionnaliser ses membres tout en tenant compte de leurs besoins et de leurs réalités, mais aussi en fonction de l'évolution sociale, économique et politique. Il s'agit d'une volonté de développer des comportements positifs des cadres vis-à-vis de leurs travailleurs et de leurs bénéficiaires. Les formations sont également ouvertes aux ASBL non-membres.

Chaque année, la CODEF réalise un sondage auprès de ses membres afin de déterminer les besoins en termes de formations et ainsi élaborer un programme de formations adapté.

Durant l'année 2021, une partie des formations a pu être proposée en visioconférence. Beaucoup de participants ont apprécié ce format : cela évite de perdre du temps dans les trajets, notamment pour les formations d'une demi-journée.

La majorité des formations proposées a été dispensée par le service juridique de la CODEF étant donné la situation qui était encore incertaine en 2021 concernant l'organisation de formations en présentiel. Cet accompagnement juridique spécifique au CSA et au RGPD a particulièrement intéressé nos membres.

Nombre total de formations en 2021 :

28 + 5 GT/Séances d'informations

Nombre total d'inscriptions en 2021 :

353 participants

28-01-21	9h30 - 12h	Visioconférence	Le Code des sociétés et des associations et son impact sur les statuts des ASBL
04-02-21	9h30 - 12h	Visioconférence	GT Actualités juridiques et politiques
16-02-21	9h30 - 12h	Visioconférence	Séance d'informations sur les outils informatiques et numériques de SOCIALware
25-02-21	9h30 - 12h	Visioconférence	Le Code des sociétés et des associations et son impact sur les statuts des ASBL
03-03-21	9h30 - 12h	Visioconférence	La mise en conformité de votre ASBL avec le RGPD
25-03-21	9h30 - 12h30	Visioconférence	Le descriptif de fonction
30-03-21	9h30 - 16h30	Liège	Le règlement d'ordre intérieur
23-04-21	9h30 - 12h	Visioconférence	Le Code des sociétés et des associations et son impact sur les statuts des ASBL
27-04-21	9h30 - 16h30	Namur	La réglementation sur les horaires de travail et l'application des CCT
29-04-21	9h30 - 12h	Visioconférence	La mise en conformité de votre ASBL avec le RGPD
06-05-21	9h30 - 16h	Soignies	La juste distance relationnelle avec les bénéficiaires
06-05-21	9h30 - 16h30	Liège	Etablir un plan de communication pour son ASBL
11-05-21	9h30 - 12h	Namur	Le Code des sociétés et des associations et son impact sur les statuts des ASBL
27-05-21	9h30 - 16h	Blegny	La juste distance relationnelle avec les bénéficiaires
28-05-21	9h30 - 12h	Namur	La mise en conformité de votre ASBL avec le RGPD
03-06-21	9h30 - 16h30	Liège	Gestion comptable et financières des ASBL
10-06-21			
17-06-21	9h30 - 12h	Namur	La durée du travail : obligations légales
22-06-21	9h30 - 16h	Soignies	La gestion du stress et de l'urgence
23-06-21	9h30 - 16h	Blegny	La gestion du stress et de l'urgence
02-07-21	10h-12h	Visioconférence	GT Environnement
24-08-21	9h30 - 16h30	Namur	Pratique relationnelles avec des bénéficiaires souffrants de maladies mentales
26-08-21			
15-09-21	9h30 - 12h	Liège	Le Code des sociétés et des associations et son impact sur les statuts des ASBL
16-09-21	9h30 - 16h	Blegny	La manutention des personnes à domicile
28-09-21	9h30 - 12h	Visioconférence	Tout savoir sur le Maribel social et fiscal du secteur socio-culturel et sportif
08-10-21	9h30 - 12h	Visioconférence	Séance d'information sur la réforme APE
12-10-21	9h30 - 12h	Liège	La mise en conformité de votre ASBL avec le RGPD
19-10-21	9h30 - 12h	Namur	GT Actualités juridiques et politiques
16-11-21	9h30 - 16h	Soignies	L'accompagnement dans le processus de deuil
17-11-21	9h30 - 16h	Chaufontaine	L'accompagnement dans le processus de deuil
19-11-21	9h30 - 12h	Visioconférence	Le Code des sociétés et des associations et son impact sur les statuts des ASBL
23-11-21	9h30 - 16h30	Namur	Inclure les aidants proches dans le plan d'aide des bénéficiaires
25-11-21	9h30 - 12h	Liège	Le règlement de travail
02-12-21	9h30 - 16h30	Liège	Créer et gérer la page Facebook d'une ASBL

2. Projets innovants

Sensibilisation à l'accessibilité PMR

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) est un droit pour tous les bénéficiaires des associations membres de la CODEF. Pourtant, l'intégration des PMR reste souvent difficile pour des raisons de méconnaissance des droits et des devoirs, un manque d'accessibilité de certains lieux, des services, des sites internet ou encore un manque de moyens.

Dès lors, la Fédération a fait appel à toute l'expertise de différents membres de la CODEF œuvrant pour l'accessibilité des PMR (Access-i, CaWAB, Atingo, Plain-Pied) afin de mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des associations membres de la Fédération.

L'objectif est d'informer les associations (législation, outils, conseils, partenariats) et de les inviter à s'engager vers une réflexion sur l'accessibilité de leurs usagers à mobilité réduite pour que ceux-ci puissent bénéficier en toute autonomie des services de ces associations.

Outre des articles sur la thématique paraissant régulièrement dans le CODEF Info, un kit a également été envoyé à tous les membres de la CODEF fin 2021 dans lequel ils ont pu trouver :

- Un livret explicatif sur la démarche de sensibilisation, la législation en vigueur, la présentation des institutions traitant de la thématique ainsi que des renseignements sur les associations œuvrant pour l'accessibilité des PMR ;
- Des flyers sur les actions des différents partenaires publics et privés ;
- Une charte d'engagement à destination des associations.

Par cette action, la CODEF souhaite inviter ses membres à mener une réflexion au sein de leur structure sur l'accessibilité PMR pour leur offrir un meilleur accueil afin qu'elles puissent participer en toute autonomie aux actions des associations. Les associations ayant adhéré à la charte sont reprises sur la page dédiée à l'accessibilité PMR du site de la CODEF.



Sensibilisation à l'environnement

En interne, la CODEF veille à introduire une dimension environnementale en faisant de la sensibilisation auprès des membres du personnel et en mettant en place des actions concrètes au sein de la Fédération (tri des déchets, consommation énergétique, déplacements en transports en commun/télétravail, choix de matériels écologiques, ...).

En externe, l'objectif de la CODEF est de développer plus de responsabilité sociétale au sein des ASBL, auprès des travailleurs et des bénéficiaires dans le cadre d'actions spécifiques.

Pour ce faire, elle a initié une démarche participative avec ses membres et différents acteurs du secteur environnemental wallon.

La Fédération a organisé un groupe de travail le 2 juillet 2021 afin d'élaborer des outils de communication, de sensibilisation et des formations autour de cette thématique.

Elle a également consulté ses membres via une enquête afin de recueillir les initiatives pour l'environnement déjà mises en œuvre au sein de leur structure.



Sensibilisation à la digitalisation des ASBL

Dans le cadre de son projet autour de la transformation numérique intitulé « Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations ! », la CODEF s'inscrit dans une démarche de sensibilisation au numérique auprès des membres des organes d'administration et des travailleurs du secteur à profit social afin de leur permettre une transformation vers plus d'efficacité par le numérique et d'augmenter ainsi la performance de leurs services.

Elle souhaite implanter de nouvelles stratégies organisationnelles au sein des associations tout en offrant plus de visibilité à leurs actions et à leur(s) service(s) auprès de leur(s) public(s), des citoyens, des pouvoirs politiques et de l'administration en mettant en avant les outils digitaux qui permettent d'améliorer leur responsabilité sociétale (professionnalisation, communication, développement de compétences, bonne gouvernance, ...).



Voici Codefo, le petit robot de la CODEF créé spécifiquement pour accompagner les associations dans leur transformation numérique !



Le projet se construit sur plusieurs axes et s'étale sur plusieurs années.

Fin 2020, un sondage avait été réalisé auprès des membres afin d'affiner les connaissances de la CODEF sur leurs besoins en matière de digitalisation et d'accès au numérique.

En février 2021, la CODEF a proposé une séance d'information en collaboration avec Socialware afin de donner l'opportunité à ses membres de bénéficier de solutions numériques et informatiques à moindre coût, voire gratuitement.

Fin 2021, une campagne de sensibilisation au numérique a été mise en place par la création et l'envoi d'un kit intitulé « Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations » à nos membres. Il s'agit d'un outil pour la transition numérique des ASBL

comportant un diagnostic pour évaluer le degré de digitalisation d'une association, pour identifier ses besoins et lui proposer des outils adaptés.

La digitalisation doit être une alliée des associations, d'autant plus en cette période de crise sanitaire que nous traversons depuis 2020, car elle permet une ouverture plus large aux évolutions sociétales.

Dès lors, notre projet vise toutes les parties prenantes dans et à l'extérieur de l'association, c'est-à-dire les instances dirigeantes de nos membres, leurs travailleurs, leurs volontaires, leurs usagers et les citoyens souhaitant s'engager.

Le projet se poursuivra avec notamment plusieurs formations dédiées aux outils numériques.

Digitalisation de la CODEF |

En 2021, la CODEF a préparé l'implantation de nouveaux outils intégrés pour faire face à ses nouveaux défis et au nombre croissant de ses membres. Elle a opté pour des solutions numériques en choisissant des logiciels/programmes informatiques innovants, en créant un nouveau site internet (ERP, CMS), en développant l'e-mailing, en accroissant sa présence sur les réseaux sociaux et en renforçant la protection des données.

Nous sommes convaincus des bienfaits de la professionnalisation par le numérique et souhaitons que nos membres ainsi que leur(s) public(s) en bénéficient également, d'autant plus que la crise du COVID-19 a mis en exergue la fracture numérique, notamment avec le télétravail et l'utilisation des outils de visioconférence.

De plus, toute l'identité visuelle de la Fédération a été repensée afin de mieux correspondre à ce qu'elle représente aujourd'hui.



Le nouveau logo de la CODEF est composé de son nom en lettres bleu foncé, ton neutre qui met en valeur les éléments graphiques le composant. Les lettres en capitales donnent assise, force et stabilité à l'ASBL.

Le «O» est composé d'une multitude de lignes obliques qui évoquent à la fois son dynamisme, son aspect pluridisciplinaire ainsi que la variété des associations représentées par la CODEF.

Un logo alternatif avec les lettres bleu clair a été créé et est exclusivement réservé à une utilisation sur fond foncé.

En parallèle de ce nouveau logo, tous les supports ont été modifiés et améliorés afin de correspondre à la dynamique de cette nouvelle identité visuelle.

I. LE SITE INTERNET

Le site internet de la CODEF, www.codef.be, rappelle les missions et services de la Fédération. Il permet également aux membres d'avoir un accès direct à toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de leur structure dans leur gestion journalière, en complément des mails d'information qui sont envoyés régulièrement.

Un espace réservé exclusivement aux membres leur donne accès à la documentation et aux outils conçus par l'équipe en fonction des besoins et attentes.

Afin de correspondre à la nouvelle identité visuelle de la CODEF, le site a été repensé et les couleurs ont été modifiées.

Remarque : En 2021, de nombreux articles relatifs à la crise liée au COVID-19, à la réforme APE et aux accords du non-marchand ont été postés en accès libre sur le site afin que toutes les associations puissent consulter toutes les informations et outils de la CODEF.

Sur ce site, chaque visiteur a aussi accès à l'annuaire des membres de la CODEF, qui les répertorie par secteur d'activités et par province. Une simple recherche permet d'accéder à la fiche informative de l'association mettant en avant ses missions et ses activités ainsi que les coordonnées de contact et un lien vers leur site internet.

Après un an et demi d'existence, on peut constater que cet annuaire offre beaucoup de visibilité à nos membres grâce à son référencement. En effet, la CODEF reçoit de plus en plus d'appels de bénéficiaires souhaitant de plus amples informations sur nos membres.

De plus, le service communication a créé de nouveaux onglets dans le menu afin de mettre en avant les différents projets menés par la CODEF.

La CODEF dispose également d'un site dédié aux formations 2021 afin d'informer les associations sur les différentes thématiques proposées et de gérer les inscriptions.

II. RÉSEAUX SOCIAUX

La CODEF a également développé sa présence sur les réseaux sociaux et a changé de look en fonction de sa nouvelle identité visuelle.

Facebook |

A travers sa page « Facebook », la CODEF a pour objectif premier de promouvoir ses associations membres et leurs activités. Dans une moindre mesure, cette page est également utilisée pour promouvoir les différentes actualités de la CODEF.

Twitter |

A travers son compte « Twitter », la CODEF cherche à informer les internautes à propos des nouveautés institutionnelles. Elle y repartage les informations des différentes instances.

LinkedIn |

A travers sa page « LinkedIn », la CODEF développe son réseau professionnel. Nous publions donc diverses actualités importantes, des offres d'emploi nous concernant ou concernant nos membres, etc. Cet outil nous permet également de partager les campagnes et les informations des différents pouvoirs de tutelle et administrations.

Youtube |

A travers son compte « Youtube », la CODEF propose de nouveaux contenus vidéo. Ce canal de communication est devenu incontournable et est utile pour partager l'enregistrement de séances d'informations par exemple.

III. NEWSLETTERS

La CODEF a renforcé son service de communication et propose désormais 3 newsletters :

CODEF Info

Le « CODEF Info » est la newsletter principale de la CODEF, diffusé mensuellement aux membres ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande. Chaque mois, cette newsletter plonge le lecteur au cœur de l'actualité législative et sociale sous l'angle du secteur non-marchand. Sur l'année 2021, 10 CODEF Info ont été envoyés. Le CODEF Info compte 818 abonnés.

POLITI'CODEF

Le « POLITI'CODEF » propose chaque mois un tour d'horizon des différentes décisions gouvernementales (fédéral, régional, communautaire) à tous les niveaux de pouvoir ainsi qu'un aperçu des travaux parlementaires relatifs au secteur associatif. Sur l'année 2021, 9 POLITI'CODEF ont été envoyés.

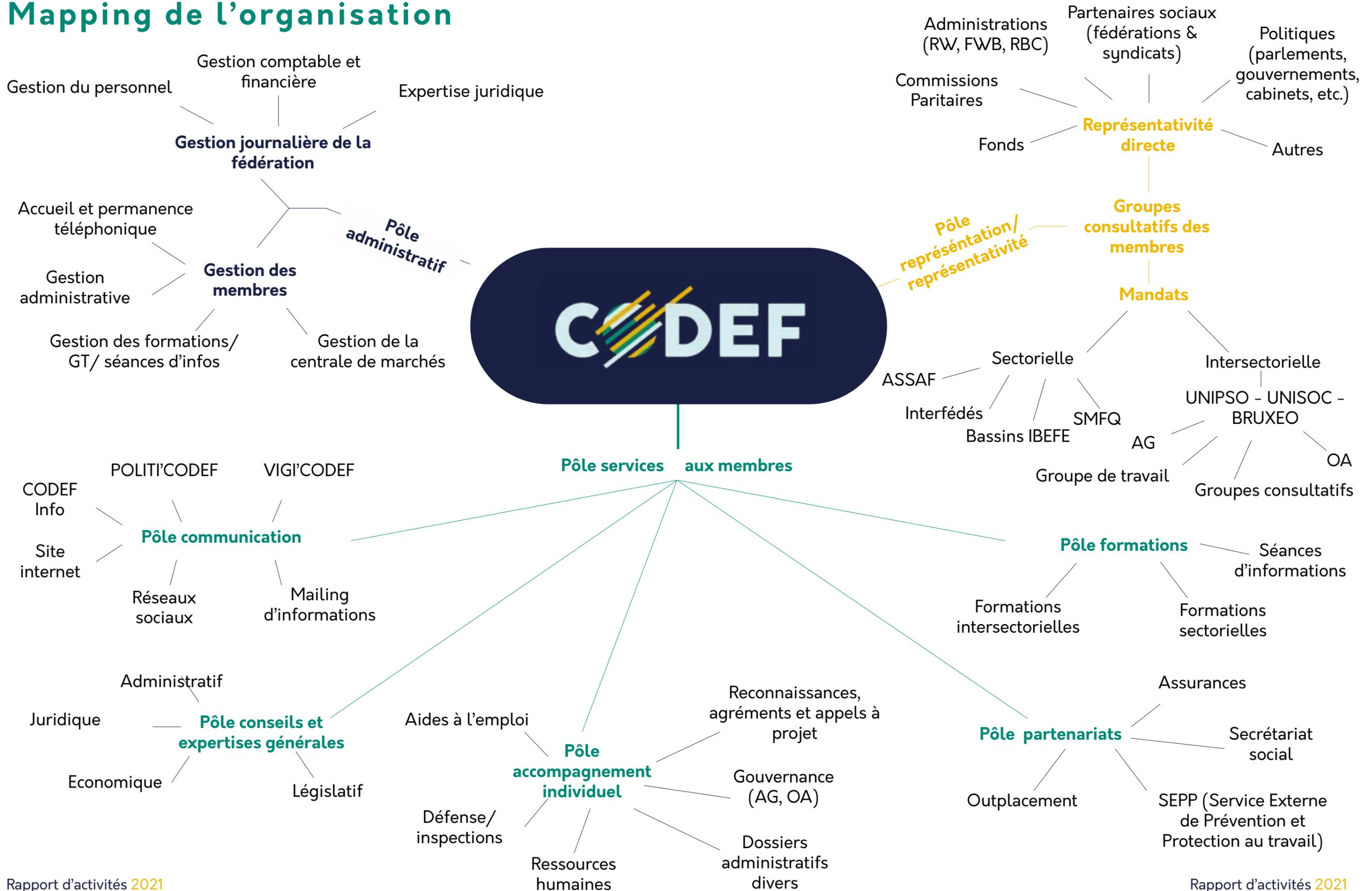
VIGI'CODEF

Le « VIGI'CODEF » est une veille juridique mensuelle du secteur associatif reprenant toutes les actualités fédérales, les actualités au niveau des entités fédérées et les actualités sectorielles et intersectorielles : lois, décrets, ordonnances, CCT par commission paritaire et avis. Sur l'année 2021, 9 VIGI'CODEF ont été envoyés.

Opérationnalisation

- 1 | Mapping de l'organisation
- 2 | Equipe
- 3 | Formation du personnel
- 4 | Instances
- 5 | Rôles, place et missions de la CODEF
- 6 | ASBL membres
- 7 | Synthèse de l'évolution des actions 2021

Mapping de l'organisation



Equipe |



Coordinatrice générale

Rose Marie
ARREDONDAS
Coordination,
représentation
et représentativité

Temps plein

Jours prestés : 226
Heures prestées : 1717
Heures en réunion : 542
Temps en réunion : 32%



Service
communication

Emilie
MAQUET
Conseillère en formation
&
Assistante de projet

Temps plein

Jours prestés : 228
Heures prestées : 1731,5
Heures en réunion : 420
Temps en réunion : 24%



Service
communication

Géraldine
KOCH
Assistante de projet

Mi-temps

Jours prestés : 174
Heures prestées : 1196



Service juridique

Justine
FLOSSY
Conseillère juridique

Temps plein

Jours prestés : 227
Heures prestées : 1723,5
Heures en réunion : 280
Temps en réunion : 16%



Service juridique

Gulcan
BAYRAM
Conseillère juridique

Temps plein

Jours prestés : 224
Heures prestées : 1701
Heures en réunion : 171,5
Temps en réunion : 10%



Service juridique

Mathilda
PASSANISI
Conseillère juridique
*(Engagée depuis le 1^{er}
septembre 2021)*

Mi-temps

Jours prestés : 47
Heures prestées : 298
Heures en réunion : 70
Temps en réunion : 24%



Service
administratif

Nicole
COUNEN
Responsable
administrative

Mi-temps

Jours prestés : 174
Heures prestées : 884,3



Service
administratif

Charlène
DELARGE
Responsable
administrative
(Départ début 2021)

Mi-temps

Formation du personnel



Justine Flossy – Service juridique

- Information secteur handicap | 21-09-2021
- La TVA et les ASBL : applications pratiques | 25-06-21



Emilie Maquet – Service communication

- Webinaire : Impact de la crise COVID-19 sur le fonctionnement des entreprises à profit social | 26-04-2021
- Séminaire : Le volontariat, une bulle pour changer d'air ? | 07-05-2021
- Webinaire : La gestion de nos associations et entreprises sociales | 12-05-2021
- Formation : Accueillir des personnes en situation de handicap | 05-10-2021
- Conférence : Alliance pour un financement inclusif des entreprises à profit social | 03-12-2021



Gulcan Bayram – Service juridique

- Conférence “Tout comprendre sur la réforme APE” | 15-09-2021
- Information secteur handicap | 21-09-2021



Géraldine Koch – Service communication

- Etablir un plan de communication pour son ASBL | 18-05-2021
- Initiation à la suite Adobe : Indesign | 25-10, 27-10, 03-11-2021
- Créer et gérer la page Facebook de son ASBL | 02-12-2021



Mathilda Passanisi – Service juridique

- Conférence “Tout comprendre sur la réforme APE” | 15-09-2021
- Conférence Diversity Now | 28-09-2021
- Information secteur handicap | 21-09-2021
- La mise en conformité de votre ASBL avec le RGPD | 12-10-2021
- Modification des statuts en conformité avec le CSA | 18-10-2021
- Règlement de travail | 25-11-2021

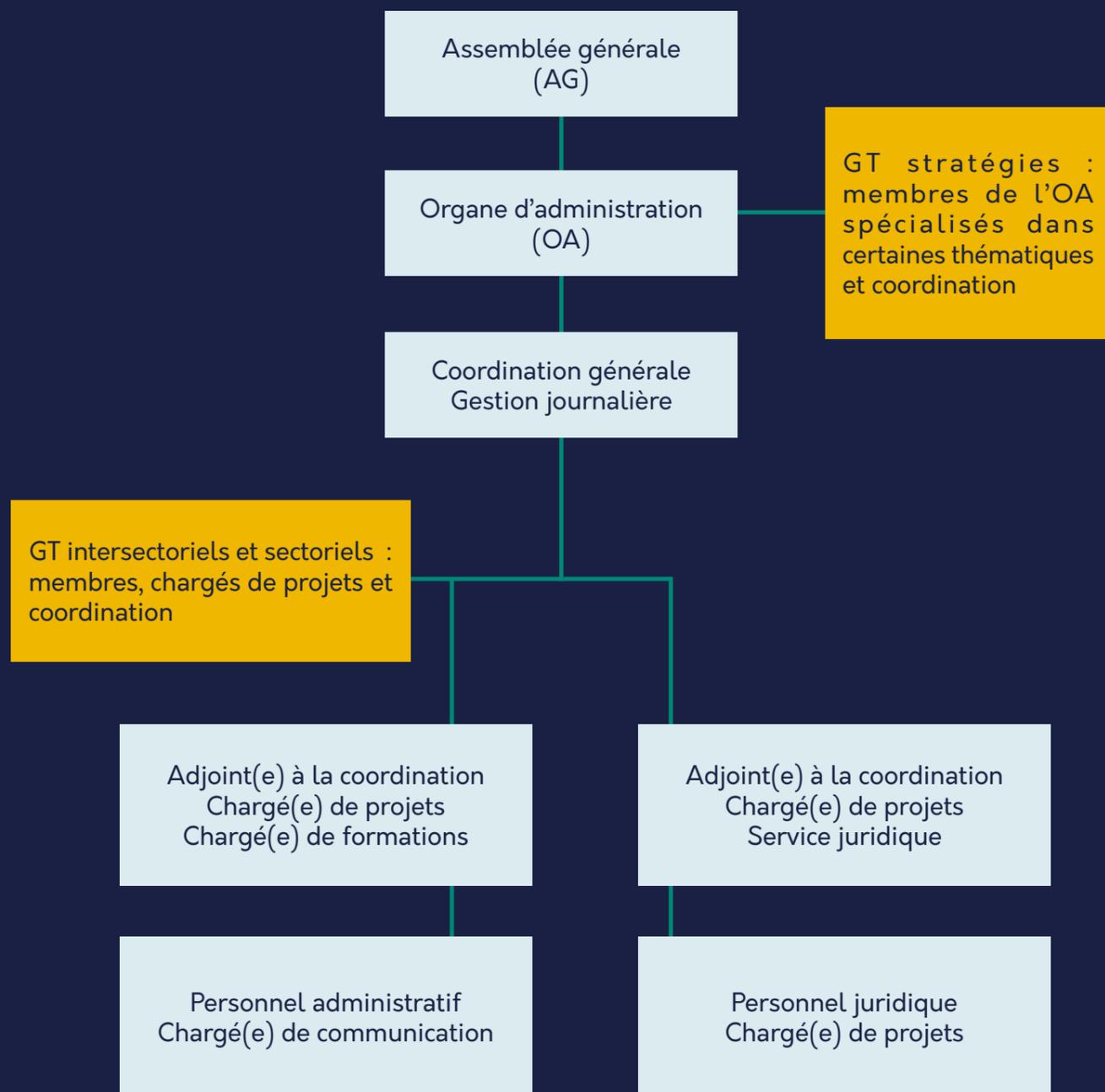


Nicole Counen – Service administratif

- Information comptabilité | 23-11-2021

Instances

La CODEF c'est, ...



Gouvernance

Deux Assemblées générales ont eu lieu et deux bureaux d'Assemblée générale se sont réunis en 2021. L'Organe d'administration s'est réuni 7 fois (tous les 3èmes lundis du mois).

Pour construire ses positions et réaliser ses missions de représentation et de représentativité, de défense, d'accompagnement et de soutien, la CODEF s'assure d'interagir avec ses membres. Effectivement, la CODEF fait appel à toute leur expertise de terrain. Elle informe ses membres et les consulte pour construire une vision du secteur non-marchand et défendre ses positions au travers des instances (Organe d'administration et Assemblée générale), des groupes de travail et d'information, des consultations écrites, des enquêtes, etc. C'est dans ces différents lieux que la fédération donne forme aux orientations et visions stratégiques.

Ces rencontres ont permis de construire collectivement les positions de la CODEF mais aussi de faire émerger des problématiques dont les membres souhaitent que la fédération s'empare. C'est dans ce cadre que la fédération joue tout son rôle d'organisation patronale. En effet, la CODEF n'hésite pas à faire connaître auprès des pouvoirs politiques les positions et revendications des membres au travers de notes, d'interpellations et de rencontres au sein des cabinets et des administrations.

La CODEF c'est aussi de nombreux services aux membres. Ceux-ci se déclinent en pôles : le pôle formation, le pôle consultation juridique, le pôle communication et information, le pôle marchés publics et partenariats au profit des membres, etc.

Assemblée générale |

L'Assemblée générale est composée d'un représentant par association membre de la CODEF.

En 2021, une AG ordinaire s'est tenue le 21 juin 2021 à Blegny en non présentiel au vu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie COVID-19. Seul l'Organe d'Administration était présent et mandaté par les associations membres pour porter leurs votes réalisés préalablement par correspondance. L'Arrêté royal n°4 a été mis en application lors de cette Assemblée générale.

Fin 2021, la CODEF a maintenu son Assemblée générale ordinaire malgré les circonstances liées au COVID-19.

Cette Assemblée générale s'est tenue le 20 décembre 2021 en non présentiel.

Les assemblées générales sont l'occasion de réunir les membres pour des raisons de bonne gouvernance et de respect de la loi, mais aussi pour prendre de la distance et de la hauteur par rapport à la gestion de la Fédération, du secteur et des problématiques rencontrées par les membres.



Pour la CODEF, il était important de maintenir ses instances et de permettre aux membres de participer à la gestion de la fédération.



Organe d'administration |

Les membres de l'Organe d'administration sont au service de la fédération et de ses membres totalement bénévolement. Aucun défraiement n'est accordé aux administrateurs.

Malgré la situation sanitaire en cette année 2021, les réunions de l'Organe d'administration se sont maintenues. L'Organe d'administration de la CODEF a plus que jamais été présent au côté de l'équipe opérationnelle et a également maintenu sa volonté de continuer à agir pour le bien de ses membres, de leurs travailleurs et des services à la population.

Rôle, place et missions de la CODEF |



| Qui sommes-nous ?

Depuis 2002, la CODEF n'a cessé d'évoluer tout en tenant son rôle unique et spécifique d'être encore aujourd'hui la seule fédération patronale à représenter et à soutenir des activités et des services non agréés par les pouvoirs publics au sein des ASBL dans un esprit pluraliste et indépendant, dans le respect de l'autonomie de ses membres.

Par ailleurs, au fil des années, son champ d'action a évolué en voyant de plus en plus d'activités, voire d'associations, financées et reconnues par les différentes politiques fonctionnelles, faire le choix d'être représentées par la CODEF. Dès lors, à ce jour, la CODEF est non seulement reconnue comme Fédération patronale mais également comme Fédération sectorielle.

| Qui représentons-nous ?

La CODEF regroupe désormais plus de 500 très petites, petites et moyennes associations, ce qui représente près de 4500 travailleurs et de nombreux volontaires partout en Wallonie et à Bruxelles.

La Fédération regroupe essentiellement de très petites et petites ASBL dans les secteurs suivants : l'intégration, l'insertion, la lutte contre la pauvreté, le surendettement, l'hébergement, l'aide à la personne, l'aide à domicile, etc.

| Quelles sont nos valeurs ?

La CODEF soutient et promeut un modèle social équitable qui garantit l'accessibilité et la qualité des services rendus par ses membres aux citoyens.

La CODEF soutient et promeut des emplois de qualité au sein de ses structures et une volonté de professionnaliser toujours plus le cadre structurel des services.

La CODEF soutient et promeut l'autonomie et l'indépendance des associations.

La CODEF soutient et promeut le libre choix des bénéficiaires et des citoyens à accéder aux services de leur choix.

La CODEF soutient et promeut les associations dans leurs initiatives citoyennes, leurs actions portant le changement, leur expression démocratique.

Mandats

UNIPSO

1 mandat à l'Organe d'administration

2 mandats à l'Assemblée générale

1 mandat à la Chambre emploi formation - Liège en qualité de suppléant

2 mandats au SFMQ

UNISOC

1 mandat à l'Assemblée générale

BRUXEO

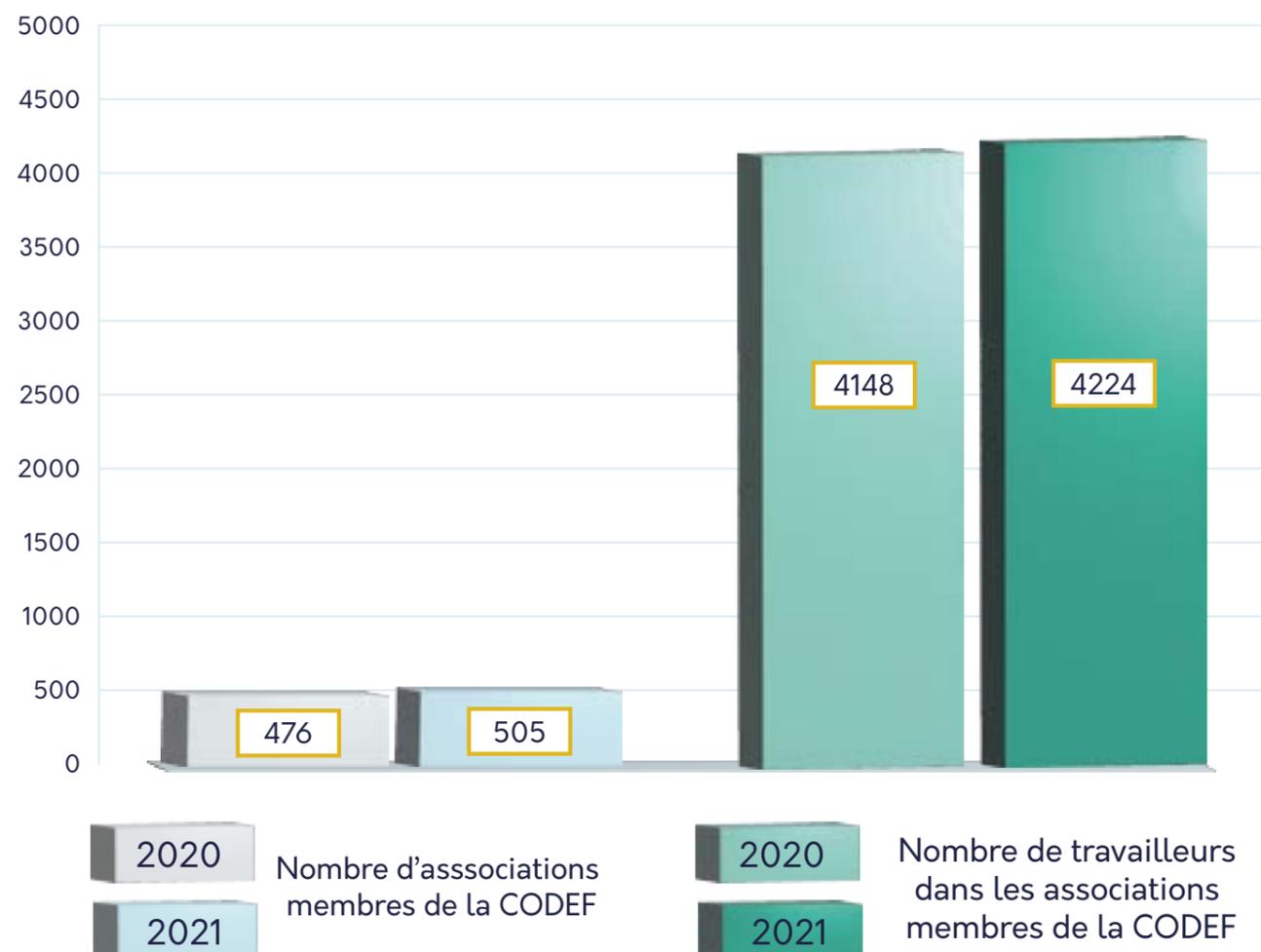
1 mandat à l'Assemblée générale

ASSAF

4 mandats à l'Assemblée générale

ASBL Membres

Evolution du nombre de membres et de travailleurs



Lorsque nous analysons ces chiffres, nous pouvons en tirer différents constats.

Durant l'année 2021, nous avons pu constater une augmentation du nombre de nos membres, puisque nous sommes passés de 476 à 505 ASBL affiliées à la CODEF entre 2020 et 2021, ce qui représente une évolution positive de 6%.

Cette augmentation va de pair avec une augmentation du nombre de travailleurs employés par les membres de la CODEF.

En effet, nous sommes passés de 4148 travailleurs en 2020 à 4224 travailleurs en

2021, soit une évolution positive de 1,8%.

La relative faiblesse de cette évolution comparée à celle qu'a connue le nombre d'affilié à notre fédération se traduit naturellement par une diminution du nombre moyen de travailleurs par association, qui est passé de 8,71 en 2020 à 8,36 en 2021, soit une diminution de 4%.

De ces chiffres, un bilan ressort : si l'on peut dire que l'année 2021 a été positive pour la CODEF, elle a en revanche représenté un vrai défi à ses membres, notamment à cause de la crise du COVID-19 et des problématiques qu'elle a amenée.

Liste des membres en 2021

13 RUE ROTURE	AMGS
6BEAUFORT	AMI, ENTENDS-TU ?
ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE	AMICALE DU FORT D'AUBIN-NEUFCHÂTEAU
ABBEYFIELD	AMICALE DU WATER-POLO LOUVIÉROIS
ABCZAAM	AMIS DE MONTAIGLE
ACADEMY TENNIS PADEL WAREMMIEN	AMIS DU CHÂTEAU FEODAL DE MOHa
ACCESS-I	AMITIÉS BELGIQUE-BUKAVU
ACCORDAGES	AMUSETTE
ACCORDEON, MOI J'AIME !	APDS
ACCUEIL AYRIFAGNE	APEP DU CENTRE
ACG LIÈGE	APPA
ACLE	APPA TS
ACN	ARBOR&SENS
ACR+	ARC LIÈGE
ACTEURS DE L'OMBRE	ARC SOUMAGNE
ACTION MÉDIAS JEUNES	ARC Verviers
ACTION SOCIALE AU BERNALMONT	ARC-HABAY
ACYRES	ARCHE DES ROBIN-SONS
ADESA	ARCHÉOLOGIE ANDENNAISE
ADESIO	ARC-SAFA
ADL LONTZEN - PLOMBIÈRES - WELKENRAEDT	ARC-SERVICES
AIDANTS PROCHES	ARDENNE & GAUME
AIDE AU VOLONTARIAT EN INDE	ARLEQUIN
AIDE SENIORS	ARLON CENTRE VILLE
AL VILE CINSE - C.S.C.S.P. BERNEAU	ART-CULTURE-MODE ET SPECTACLES
ALE DE MODAVE	ARTEMUSE
ALEM DE CLAVIER	ASSISTANCE À L'ENFANCE
ALEM DE HUY	AAFB
ALEM DE REMICOURT	AIC
ALEM DE SOUMAGNE	AIC-SOLIDARITE
ALEM D'OLNE	ASSPROPRO
ALEM D'OREYE	ATELIER
ALIFUCAM	ATELIER DE COLIN
ALPHAS	ATELIER GUY NESS
ALTERNATIVE	ATELIER KAMI

ATELIERS D'ART DE LA BARAQUE	CENSE EQUI'VOC	CHARLEROI NATURE	CRH DOMAINE DE FARNIERES
ATINGO	CENTRE CULTUREL ARABE EN PAYS DE LIÈGE	CHÂTEAU MONDRON	CRIG
AU BIENVENU	CENTRE CULTUREL ARMÉNIEN ARAKS	CHAUDFONTAINE SAFA	CRILUX
AU PAYS DE L'ATTERT	CENTRE CULTUREL CERCLE SAINT-LAMBERT	CHAUDFONTAINE SANTÉ	CROSS ARTS PROMOTION
AU PETIT SOLEIL	CENTRE CULTUREL DE BRAINE-L'ALLEUD	CHAUDFONTAINE SERVICES	CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
AUSONIA	CENTRE CULTUREL DE GENAPPE	CID	CULTURE LIÈGE
AVJ BERTRIX-LUX	CENTRE CULTUREL DE REMICOURT	CLEF	DBAO
AVOMARC ACCOMPAGNEMENT	CENTRE CULTUREL D'HERLAIMONT	CLUB BELLA VITA	DEVELOP-SUD
AVOUIERIE D'ANTHISNES	CENTRE CULTUREL OLLN	CLUB DES ENTREPRISES DES HAUTS SARTS	DIAPASON
BABY BULLE	CENTRE CULTUREL ECRIN D'EGHEZÉE	COACH ALTITUDE	DIMENSION SPORT
BAMBINERIE	CENTRE CULTUREL MOUSCRONNOIS	COEXISTER	DIXPONIBLES
B.A.O	CAIBS	COLLECTIONS ET PATRIMOINES	DO MI SI LA DO RÉ
BAO-J	CACLB	COLLÈGE NOTRE-DAME AU CŒUR D'OR	DOMAINE CLEF DE VIE
BÂTISSONS NOTRE AVENIR	CÉGÉ VISÉ	COMITÉ SCOLAIRE ÉCOLE LIBRE SAINT-ANDRÉ	DOMAINE DES FAWES
BERCAIL	CEJIEL	COMITÉ SCOLAIRE SAINT-JEAN BAPTISTE	DON BOSCO JETTE (INTERNAT)
BONNE SOURCE	CEJOLI	COMMISSION HISTORIQUE GRACE-HOLLOGNE	DYNA-LIVRES
BIBLIOTHÈQUE LIBRE DE SENEFFE	CPFL	COMPAGNIE DU MILIEU DU MONDE	E.B.S.A.
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE HABAY	CRAA	COMPAGNIE DU MUREX	ECBW
BIBLI 2000	CENTRE DE SANTÉ DE VISÉ	COMPAGNIE TEMPO D'EOLE	ECOLE DE DEVOIRS LA PLACE
LA BICOQUE	CEDS	COMPAS	ECOLE DE LA PAROISSE SAINT-MÉDARD
BIOLLES, LOISIRS ET CULTURE	CENTRE EQUESTRE DES ECURIES DE WISBELEY	COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES	ECOLE DES DEVOIRS REINE ASTRID
BOÎTE À COULEUR	CENTRE FAC	CONTRAT DE RIVIÈRE SEMOIS-CHIERS	ECOLE REINE ASTRID
BRABANÇONNE	CHAC	CONTRAT DE RIVIÈRE DYLE-GETTE	ECOLE SAINT-JOSEPH DE BLEGNY
BRIGHT OUT	CLSS	CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE	ECOLE SAINTE-LUTGARDE
BRISE LE SILENCE	CENTRE MEDICAL DE NEUFCHÂTEAU	CONTRAT DE RIVIÈRE MOSELLE	ECOMUSÉE DU PAYS DES COLLINES
BULL'DINGUE	CENTRE MULTI MEDIA DON BOSCO	CONTRAT DE RIVIÈRE OURTHE	ECURIES DU TIGE
BULLE - WASSERETTE MOBILE	CRPE	CONTRAT DE RIVIÈRE SA	EFFORT DE BONCELLES
CALIF	CENTRE SOCIAL ITALIEN	CONTRAT DE RIVIÈRE SENNE	EKIKROK
CAMERA ETC	CENTRE SPIRITUEL IGNATIEN - LA PAIRELLE	CONTRE-POING	EMEC
CAP MIGRANTS	CENTRE SPORTIF DE TIR DOUROIS	COORDINATION LUXEMBOURG ASSUÉTUDES	EME
CAPAL	CENTRE SPORTIF DE WELLIN	CORDÉE	ENFANTS DE LA PAIX
CARHOP	CERCLE ADAPTES ANDENNAIS	CORRIDOR	ENFANTS DE PANZI ET D'AILLEURS
CARNAVAL DE TOURNAI	CERCLE HISTORIQUE TERRE DE DURBUY	CPMS LIBRES BXL 1 & NO	ENRACINÉS
CATHSIZE	CERCLE SAINT-LÉON	CRAC'S	ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN JODOIGNE
CAWAB	C'EST ARRIVÉ CHEZ LES NUTONS	CRÉ ET ARTS - TROUPE SONORE	ESD
CDM 2047	CHAÎNES DE SERVICES ET D'AMITIÉ	CREATIVE ARTS BELGIUM	ESOP
CEDEVIT	CHARLEMAGN'RIE	CRÈCHE SŒURS LUCRÈCE ET LOUISA	EPAC

EPI	FORM@NAM	INFOREF	MAISON DES JEUNES DE WANZE
EPICURIEN	FOYER SOCIOCULTUREL D'ANTOING	INSPIRED BY	MAISON DES JEUNES ROBERT BEUGNIES
EQLA	FRATERNITÉ DE TIBÉRIADE	INSTITUT DES FILLES DE SAINT-JOSEPH	MAISON DU CŒUR
ESCALPADE	FRONDAISONS	INSTITUT MEDICO SPORTIF DU CENTRE	MAISON DU TOURISME FORÊT DE SAINT-HUBERT
ESEM	FUN EN BULLE	INSTITUT NOTRE-DAME DE FLÉNU	MAISON DU TOURISME HAUTE-SÛRE
ESOPE	G.A.S. INTERSERVICE ATH	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-LAURENT DE LIÈGE	MAISON DU TOURISME TERRES-DE-MEUSE
ESPOIR	G.A.S. INTERSERVICE RUMES	INTER ASSISTANCE SERVICE	MAISON MÉDICALE JUMETOISE
ESSENTIEL	GÉNÉRATION FUTURE	INTER SERVICE WELKENRAEDT	MAISON'ELLE
ETOFFE	GOÉLAND	INTERFACE3.NAMUR	MAME BOKET
EUDAIMONIA	GAL - BURDINALE / MÉHAIGNE	INTERRA	MANUFACTURE THÉÂTRALe
EVEIL - ALE D'ANTHISNES	GAL - CONDROZ FAMENNE	JARDIN ANIMÉ	MARELLE
F41	GAL - ENTRE SAMBRE ET MEUSE	JARDINS DE LA VERTEFEUILLE	MASURE 14
FABRIQUE D'EGLISE NOTRE-DAME DE CHERATTE	GAL - JE SUIS HESBIGNON	JE SUIS ICI	MÈRE JOSÉPHINE
FABRIQUE D'EGLISE NOTRE-DAME MONT CARMEL	GAL - MEUSE@CAMPAGNES	JOUER DEHORS !	MERIDIAN
FABRIQUE D'EGLISE SAINTE-WALBURGE	GAL - NOV'ARDENNE	JUDO NEUPRÉ WALLONIE	MISSION INTERNE PHILADELPHIA
FABRIQUE D'EGLISE SAINT-MARTIN	GAL - PAYS DE HERVE	KAERNUNOS	MITRA
FABRIQUE EGLISE BASILIQUE SAINT MARTIN	GAL - PAYS DE L'OURTHE	KERAMIS	MOBILIS ASSISTANCE
FAUNE & BIOTOPES	GAL - PAYS DES 4 BRAS	KI VOILÀ	MONTY
FEDECIRQUE.BE	GAL - PAYS DES CONDRUSES	KIDOGOS	MOUVEMENT NATIONAL VIE LIBRE
FAW&B	GROUPE D'ATELIERS DE RECHERCHE	KODO WALLONIE	MOVENTIS
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS DE WALLONIE	GROUPE EPSILON	KOM A LA MAISON	MUSÉE DE WANNE - CERCLE CULTUREL
FÉDÉRATION DU THÉÂTRE-ACTION	GYMNAESTRADA GYM R.S AUDERGHEM	LABYTOURISME	MTCW
FFG	HANDICAP ET HÉBERGEMENT - LES MIRABELLES	LIEGE PANTHERS	MUSÉE DU MARBR
FIBBC	HARAS DE LA VALLÉE SAINT-PIERRE	LIGNE VERTE	MUSÉE GAUMAIS
FÉLICITÉE	HAUT REGARD	LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE	MUSICA LUMINIS
FEMMES PROD	HEART'S ANGELS - AMBULANCE	LIVING TOGETHER	MUSICNESS
FER À CHEVAL	HEBERLIE	LOVESHELTER	MUZAÏKA
FERME DES ENFANTS	HIPPOPASSION	LUSS	NATAGRIWAL
FERME DU COQ À L'ANE	HIPPOTIGE	LUXUL	NATURE ET PROGRÈS
FERME LA CAMPAGNE	HYDRAGRI GEMBLoux	MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI	NEUPRÉ-SANTÉ-NANDRIN
FEUX DE LA SAINT-JEAN	HYPOTHÈSE	MAISON DE LA LAÏCITÉ - HUMANISME ET RAISON	NAMUR EUROPE WALLONIE
FHPSBSC	IGLYO AISBL	MAISON DE LA LAÏCITÉ D'ARLON	NOTRE DAME DE L'ARDENNE
FLAMMES ESSOR	IMAGINARIUM	MAISON DE LA LAÏCITÉ DE CERFONTAINE	OASIS FAMILIALE
FLÉRON SERVICES	IMPROS-J'EUX	MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES	OBSERVATOIRE
FLERON TITRES-SERVICES	INFLUENCES - VÉGÉTALES	MAISON DE LA POÉSIE D'AMAY	OEUVRES PAROISSIALES DE SAINT-MARTIN
FABH	INFOR JEUNES DE TOURNAI	MAISON DE L'URBANISME FAMENNE - ARDENNE	OEUVRES PAROISSIALES SAINT-AMAND
FONCABA	INFOR JEUNES NAMUR	MAISON DES JEUNES DE BOUILLON	OEUVRES PAROISSIALES SAINTE-JULIENNE

ŒUVRES PAROISSIALES SAINT-JOSEPH	PROMOTION CULTURELLE ET SPORTIVE	SENIOR MONTESSORI	TEMPS POUR MOI
ŒUVRES PAROISSIALES SAINT-LAMBERT	PROMOTION DE L'EMPLOI SCHAERBEEK	SEPUTL'EX	TENNIS CLUB MANAGE
ŒUVRES SOCIALES DE HABAY	CHÂTEAU FERME DE MACON	SERAING ATHLÉTISME	TERRAINS D'AVENTURES HODIMONT
OTCP	PROTECT'EAU	SERVICE D'AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES	TERRE-EMPLOI
ORÉE	PROXIMITÉ	SERVICE DIOCÉSAIN DES JEUNES	TERROIRS D'AFRIQUE
ORIGIN'LOISIRS	P'TITS SOLEILS	SERVICE ENTRAIDE MIGRANTS	THÉÂTRE DES RUES
OXYJEUNES	PUNCH	SERVICE PLURALISTE D'ACCOMPAGNEMENT	THÉÂTRE DES ZYGOMARS
P'TITS CRÉATIFS	QI LIN QI GONG	SBVG	THÉÂTRE DU SURSAUT
PANIER D'ART À LIÈGE	QUATRE VENTS	SERVICE SOCIAL DE SAINT-VINCENT DE PAUL	TOBOGGAN
PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE	R.A.I.D.S.	SOLIDARITÉS JEUNESSES VIETNAM	TOULINE
PARC NATUREL DE GAUME	RADIO COMPILE	SIMILA	TRAILLE
PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEPT	RADIO EQUINOXE NAMUR	SINGULIER PLURIEL	TREE-NATIONS
PARC NATUREL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE	RANGERS OF BELGIUM	SOC. ROYALE ARCHÉO-HISTORIQUE DE VISÉ	UNE SEULE VIE - UN SEUL CORPS
PARC NATUREL DES HAUTES FAGNES - EIFEL	RECHERCHE DU TAO	SOCIÉTÉ ROYALE LA JEUNESSE DE THIMISTER	UNION HESBIGNONNE
PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT	RÉCRÉ DU CŒUR	SOLI-DONS	UNAB
PARC NATUREL DES SOURCES	RÉCRÉA'BRAINE	SOS ENFANTS MONS BORINAGE	UNITÉ PASTORALE DE HERVE
PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES - PNPC	RELIANCE	SOS ENFANTS NAMUR	UNITÉ PASTORALE DE VISÉ BASSE-MEUSE
PARC NATUREL HAUTE SÛRE FORÊT D'ANLIER	RAEC MONS 44	SOURCE (LA)	VACHE AUX YEUX BLEUS
PARC NATUREL HAUTS-PAYS	RENARD QUI PASSE	SPORTS NAUTIQUES DE L'EAU D'HEURE	VAPHIS
PARENTS JARDINIERS	REPÈRE	SRBEGA LES CHERCHEURS DE LA WALLONIE	VIES DE LIEGE
PASTORALE DU PLATEAU DE HERVE	RÉSEAU ALIMENT-TERRE	STATIONS DE PLEIN AIR LIÉGEOISES	VIVRE SOLIDAIRE
PATRIMOINE DE GODINNE	RÉSEAU DES CONSOMMATEURS RESPONSABLES	SYMBIOSIS	WALLONIE AVENTURE NATURE TOURISME
PAYS DE HERVE FUTUR	RESTO & COMPAGNIE	SYNDICAT D'INITIATIVE BOUILLON	WWOOF BELGIUM
PÉLAGIE	RÉUSSIR À L'ECOLE	SYNDICAT D'INITIATIVE DE HABAY	YAMBI DEVELOPPEMENT
PETIT BOUH !	RIVEO	SYNDICAT D'INITIATIVE FRAITURE	Z'AMIS DE ZOÉ
PIERREUSES ET AILLEURS	RONDE ENFANTINE	SYNDICAT D'INITIATIVE MARBEHAN	ZÉPHYR
PLAIN-PIED	ROSERAIE	SYNDICAT D'INITIATIVE SY / LOGNE / VIEUXVILLE	ZERO WASTE BELGIUM
PLANTEURS D'AVENIR	ROUBALEÛS	SYNHERA	ZÉTÉTIQUE THÉÂTRE
PORTE OUVERTE - LIÈGE ACCUEIL	ROYAL TENNIS CLUB DE WELKENRAEDT	TA AWUN COOPÉRATION	
PORTE OUVERTE VISÉTOISE	SAFETY TEAM	TAMANOIR	
PORT'OUVERTE	SAINTE-WALBURGE	TCHICASS	
POTAUFEU THÉÂTRE	SAINT-LAURENT FORMATION	TEEN CHALLENGE BELGIUM	
PRÉVENTION ET AIDE À LA JEUNESSE	SALÉSIENNES DE DON BOSCO	TÉLÉ ACCUEIL NAMUR / BRABANT WALLON	
PAF	SANCTUAIRE DE SAINTE-JULIENNE DE CORNILLON	TÉLÉ ENTRAIDE	
PROJET EOLE	SARAH - FORMATIONS	TÉLÉ SERVICE FLÉMALLE	
PROMANDENNE	SAUVEGARDE FAMILIALE	TÉLÉ SERVICE LIÈGE	
PROMEMPLOI	SCÈNE DU BOCAGE	TÉLÉ SERVICE SERAING ET ENVIRONS	

Perspectives 2022

1 | Projets et missions de base

- Représentativité | Représentation
- Accompagnement des associations membres
- Information et formation à destination des membres
- Promotion des activités des membres
- Réseaux sociaux
- Partenariats et marchés publics

2 | Projets innovants à développer

- Diversité | Égalité des chances | Inclusion
- Transition numérique des associations
- Environnement | Développement durable

Projets et missions de base

Représentativité | Représentation

C'est dans le cadre de la représentativité, de l'information et de la consultation de ses membres que la fédération joue tout son rôle d'organisation représentative. En effet, elle fédère des ASBL qui ont pour objet de répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens au nom de l'intérêt général et de l'intérêt collectif.

Par son action fédératrice, la CODEF offre aux associations la possibilité de se structurer, de trouver un soutien, un porte-parole qui défend leurs intérêts ainsi que ceux de leur secteur à tous les niveaux de pouvoir et de concertation... Elle joue aussi le rôle de relais entre les pouvoirs publics et les associations.

Pour ce faire :

- Elle entretient des liens et crée des partenariats avec les pouvoirs publics et politiques et ses pairs ;

- Elle consulte ses membres et tient un cadastre lui permettant de dégager des données importantes concernant les activités, les modes de financement et l'emploi.

Au-delà de la représentativité et de la défense des ASBL, la fédération apporte également de nombreux services, projets innovants et avantages aux membres (ces services doivent s'adapter constamment en fonction de l'évolution du secteur, des législations, des priorités des pouvoirs publics, etc.).

Accompagnement des associations membres

- Des conseils et des outils en matière de gestion des ressources humaines : description de fonctions, sélections et recrutements, évaluation du personnel, etc. ;
- Des conseils et des outils en matière de gestion administrative : aides à l'emploi essentiellement APE, commissions paritaires, contrat de travail, connaissance de la législation du travail, etc. ;
- Des conseils et des outils en matière de gestion de la structure juridique : forme juridique de l'association, respect des statuts et de la législation, règlement de travail, ... ;
- Un soutien et une aide à la compréhension des législations, voire des procédures et conditions d'agrément et/ou d'appels à projets ainsi qu'une aide à la rédaction des dossiers (évaluation du degré de pertinence des dossiers) ;
- Un soutien et un suivi des dossiers de demande d'agrément et de subventionnement au niveau des cabinets, des administrations et autres (Fonds Social Européen, Maribel, Fondation Roi Baudouin, ...)
- Des conseils et des outils en matière de RGPD ;
- Des conseils et des outils en matière de bien-être, de protection et de prévention au travail ;
- Des conseils et des outils en lien avec la pandémie COVID-19 ;
- Des conseils en matière de bonne gouvernance, de parité et de diversité au sein des organes d'administration ;
- Accompagnement des membres dans le cadre de rencontres entre les administrations et les cabinets ministériels (défense de dossiers de subventionnement, problématiques d'agrément).

Informations et formations à destination des membres

Le travail de conseil implique d'être constamment connecté à l'actualité sociale et politique, tout en ayant une vision historique.

Forte de son expérience acquise au fil des années passées aux côtés des membres du secteur associatif, la CODEF propose des formations (<https://www.codef.be/services-codef/formations-list/>) en adéquation avec la réalité du terrain. Les formations dispensées sont essentiellement à destination du personnel encadrant et des administrateurs des ASBL pour les aider dans leur gestion quotidienne, leurs projets et leurs missions. Toutefois, elle organise également des formations pour les travailleurs des associations en fonction des besoins et demandes du terrain.

Les informations recueillies sont alors transmises aux membres via le site de la CODEF (www.codef.be), via le « CODEF Info », la newsletter mensuelle faisant le point sur les nouvelles législations, sur l'actualité sociale, sanitaire et économique ainsi que via le « VIGI'CODEF », passant en revue l'actualité juridique du secteur et le « POLITI'CODEF » passant en revue l'actualité politique du secteur.



Forte de son expérience la CODEF propose des formations en adéquation avec la réalité du terrain.

Promotion des activités des membres

Sur le site internet de la CODEF, nous diffusons toutes les offres d'emploi communiquées par nos membres.

L'Annuaire des membres est quant à lui une vitrine présentant les missions, activités et services des associations vis-à-vis du grand public.

Cet annuaire est référencé pour offrir une grande visibilité aux ASBL.

En plus de relayer des informations essentielles pour nos membres, les pages Facebook et LinkedIn de la CODEF sont également dédiées à la promotion et à la diffusion de l'actualité des membres ainsi que leurs offres d'emploi.



Partenariats et marchés publics

La CODEF a conclu divers partenariats, pour permettre à l'ensemble de ses membres, sans contrainte ni obligation, d'obtenir une tarification considérablement avantageuse.

En effet, la Fédération dispose d'un accord-cadre avec un secrétariat social, un service externe de protection et de prévention au travail ainsi qu'avec un service de reclassement professionnel.

Elle a également réalisé un vaste marché public en assurances dispensant les membres de devoir eux-mêmes effectuer cette lourde démarche et

leur permettant de bénéficier de tarifs très préférentiels et d'extensions de couverture. Plusieurs centaines de milliers d'euros sont ainsi économisés par les associations chaque année.

Le marché public en assurances sera relancé dès 2022 pour une mise en œuvre en janvier 2023.

Pour ce faire, la CODEF mettra en œuvre une nouvelle centrale d'achats à laquelle toutes les associations membres pourront adhérer sous certaines conditions afin de bénéficier des marchés publics.

Projets innovants à développer

Diversité / Égalité des chances / Inclusion

Dans la continuité de la campagne de sensibilisation à l'accessibilité PMR initiée en 2021, la CODEF poursuivra des actions dans ce sens. La CODEF évaluera en 2022, l'adhésion à la charte d'engagement pour plus d'accessibilité et les actions mises en place dans les associations suite à la campagne de sensibilisation et les actions en faveur de l'accessibilité PMR.

Elle mènera en 2022 de nouvelles actions de sensibilisation auprès de ses membres sur les questions de diversité et de genre au sein des services et des instances dirigeantes.

Notre chargée de projets suivra la formation "Manager la diversité et l'inclusion" proposée dans le cadre du projet européen Diversity Now ! afin d'acquiescer de bonnes bases pour développer des outils de sensibilisation.

Un outil de diagnostic sera proposé aux membres sur base d'indicateurs permettant aux associations de mettre en place un tableau de bord annuel permettant de mesurer les avancées. Les résultats des bonnes pratiques pourraient faire l'objet d'une publication. Un label interne sous conditions du respect d'un cahier des charges pourrait également être créé.

Transition numérique des associations

Dans la continuité de la campagne de sensibilisation à la transition numérique initiée en 2021, la CODEF poursuivra des actions auprès de ses associations membres.

Elle mettra à disposition de ses membres une liste exhaustive d'outils numériques utiles pour les ASBL en fonction de leur degré de digitalisation. Cette liste sera mise à jour régulièrement. Elle évaluera auprès de ses membres l'utilité des outils mis à disposition de ses membres via une enquête quantitative et qualitative.

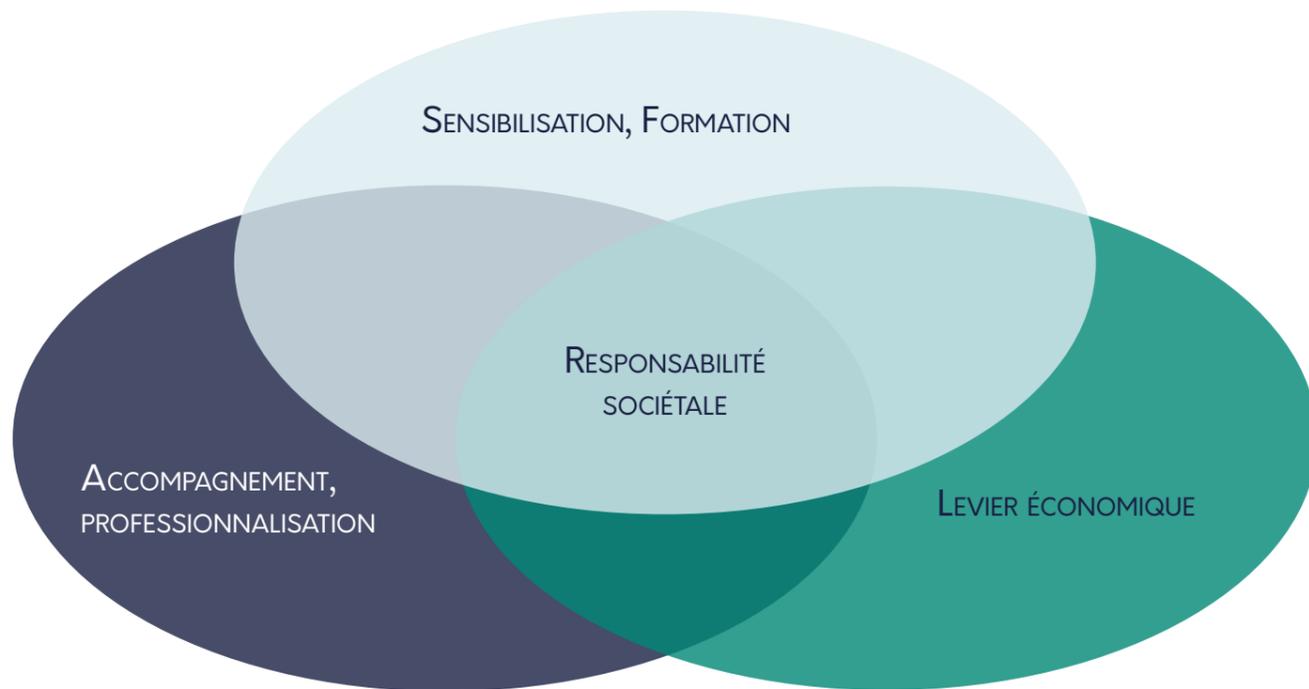
Il s'agira ensuite de mettre l'accent sur l'importance d'avoir une utilisation numérique responsable via l'adhésion à la charte de l'Institut du numérique responsable et un rappel ponctuel de la législation en termes de protection des données.

Par ailleurs, plusieurs formations spécifiques axées sur l'informatique et le numérique seront organisées en 2022. Une séance d'information est également prévue afin de présenter la "Box numérique" de notre partenaire Interface.3 destinée à faciliter l'accès des citoyens, bénéficiaires et usagers au numérique.

La CODEF a aussi la volonté de créer un événement dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication à destination des associations.

En interne, la CODEF réfléchira au déploiement d'une plateforme collaborative et introduira les formations en e-learning afin d'offrir des formations professionnelles individualisées en fonction du rythme et des compétences des travailleurs.

Environnement / développement durable



La CODEF veillera à introduire, dans ses actions, une dimension environnementale : information et sensibilisation du personnel à l'environnement, au développement durable et de proximité.

Des outils de communication, de sensibilisation et des formations seront proposés aux membres (exemples à examiner : guide d'achats durables, introduction de clauses environnementales, sociales et éthiques dans la rédaction des cahiers des charges dans le cadre des marchés publics

organisés par les associations, la co-construction avec les membres d'une charte associative environnementale, la désignation de référents environnement au sein des structures, ...).

Nous souhaitons également mener des actions en matière de marchés publics via notre centrale d'achats ou via des partenariats, et ce, pour les marchés de services et de fournitures permettant aux associations de s'inscrire dans une démarche de « consom'action ».



Investir dans la visibilité

En interne

Un vade-mecum relatif à l'affiliation des nouveaux membres sera rédigé. Une vidéo sera également mise en ligne pour présenter nos missions et services. Dans ce cadre, nous veillerons à sensibiliser les membres aux valeurs du secteur à profit social eu égard à l'évolution qui s'impose avec le CSA et plus particulièrement au niveau de la gouvernance.

La CODEF veillera à son déploiement numérique via de nouveaux outils pour la Fédération et ses membres.

En externe

Nous augmenterons l'activité régulière sur les réseaux sociaux et donnerons plus de visibilité à nos actions (celles qui servent nos membres) via des vidéos et autres outils numériques.

L'objectif sera également de mieux promouvoir les campagnes d'information et de sensibilisation autour des matières qui sont chères à la CODEF, telles que la lutte contre la pauvreté, l'égalité des chances, la promotion de la culture, le développement durable, le bien-être et santé, ...

Siège social

CODEF ASBL

Rue de la Station, 25F à 4670 Blegny

BE0478 328 675

RPM Liège

Téléphone : 04 362 52 25

Mail : codef@codef.be

Site : www.codef.be

Avec le soutien de
la



Wallonie